

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de la formation professionnelle du centre multiservice des Samares 12 février 2024

Rencontre en visioconférence (TEAMS)

Présences

Groupes sociocommunautaires et socioéconomiques

Ayotte, Bruno	CJE de d'Autray-Joliette	P
Pelletier, Marc	CJE Matawinie	P
Rinfret, Geneviève	CJE Montcalm	P

Entreprises

Girard, Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	P
Vacant		

Élèves

Vacant		
--------	--	--

Parents

Vacant		
--------	--	--

Personnel du centre multiservice

Chevrette, Patricia	Technicienne en formation professionnelle Centre de formation de Berthier	P
Dansereau, Normand	Enseignant en comptabilité Centre de formation de l'Argile	A
Ducharme, Josianne	Conseillère pédagogique École hôtelière de Lanaudière	A
Paré, Marie-Claude	Enseignante Centre de formation en santé de St-Esprit	P

Direction du centre multiservice

Vallée, Diane	Directrice Centre multiservice des Samares	P
---------------	---	---

Personnes ressources

Boisjoli, Karine	Directrice adjointe des services éducatifs FP et FGA Centre multiservice des Samares	P
Lanoue, Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	P
Babeux-Chartrand, Sylvie	Secrétaire de gestion	P

Conseil d'établissement
12 février 2024
FORMATION PROFESSIONNELLE

Mot de bienvenue

Mesdames Geneviève Rinfret, présidente du Conseil d'établissement et Diane Vallée, directrice du Centre multiservice des Samares, souhaitent la bienvenue aux membres de l'assemblée et aux personnes ressources.

1. Ouverture de l'assemblée

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée est légalement ouverte à 19h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É. – F.P-2024.02.12.34

Madame Geneviève Rinfret fait la lecture de l'ordre du jour de la formation professionnelle du 12 février 2024.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevrette

Appuyé par : Marc Pelletier

Et résolu

d'adopter l'ordre du jour de la formation professionnelle du 12 février 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 novembre 2023

C.É.- F.P. 2024.02.12.35

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Bruno Ayotte

Appuyé par : Patricia Chevrette

Et résolu

d'adopter le procès-verbal de la formation professionnelle du 27 novembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal du 27 novembre 2023

Madame Diane Vallée fait les suivis du procès-verbal de la dernière rencontre :

- Point 5.2 Projet éducatif, suite au commentaire à l'effet que quelques coquilles s'étaient glissées, les corrections ont été faites et le document est désormais déposé sur notre site web.
Les plans d'action des diverses directions ont été déposés à la fin janvier, nous sommes en processus de rencontres actuellement. L'équipe de Lavaltrie et de l'École hôtelière bénéficie d'un délai dû à l'absence de M. Latreille et de son remplacement intérimaire madame Jessica Tessier.
- Point 5.3 Le rapport annuel a été déposé sur notre site web.
- Point 5.4 Code de vie, le travail est en cours et l'équipe se rencontre la semaine prochaine.
- Point 6.1 Actes d'établissement le sujet est à l'ordre du jour aujourd'hui pour adoption.
- Point 7.1 Budget le sujet est à l'ordre du jour aujourd'hui.

5. Sujets pour décision

5.1 Collation des grades

C.É. – F.P. 2024.02.12.36

Mesdames Marie-Claude Tremblay et Diane Vallée font le point sur les demandes de diminution du prix des billets pour les finissants reçues ainsi que pour leurs invités. Les frais d'organisation de l'événement sont fort importants et le nombre de diplômés augmente lui aussi d'année en année. Il a été proposé de scinder l'événement en deux, les finissants en santé, verront l'événement se tenir au Centre d'excellence en santé et les autres finissants, incluant les AEP, seront invités comme par le passé à la cathédrale de Joliette. Les deux événements se feront le même jour. Le coût total pour les deux événements est d'environ 15 000 \$, la contribution des finissants a été fixée à 5 \$ du billet et à 15 \$ pour les invités, avec un maximum de deux invités par finissant. Une commandite sera sollicitée auprès des restaurants Benny pour offrir le repas aux bénévoles / organisateurs. Ces deux événements réuniront environ 1 000 personnes à la Cathédrale et près de 500 personnes au Centre d'excellence en santé.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marie-Pierre Girard

Et résolu

d'adopter le format proposé pour l'événement de la collation des grades dans deux lieux distincts tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Campagne de financement

5.2.1 Levée de fonds pour Diabète Québec (L'Argile)

C.É. – F.P. 2024.02.12.37

Monsieur Jean-Philippe Bélisle nous présente le projet mis de l'avant par le programme coiffure, soit d'organiser des portes ouvertes, avoir des kiosques où les produits seront en montre, conseils et astuces discutés. Breuvages et collations seront offerts par le CJE. Les bénéfices seront remis à Diabète Québec.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marie-Pierre Girard

Et résolu

d'adopter le projet de levée de fonds au bénéfice de Diabète Québec tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2.2 Concours boucherie – École hôtelière

C.É. – F.P. 2024.02.12.38

Madame Jessica Tessier nous présente le projet pour la participation de l'école hôtelière au concours de boucherie qui se tiendra à l'école hôtelière de Longueuil. Ce sera la 2^e participation de EHL et les budgets demandés sont pour la location de deux chambres pour participants et enseignant et les frais de déplacement et de subsistance. Les fonds proviennent des anciennes campagnes de financement.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevette

Appuyé par : Marc Pelletier

Et résolu

d'adopter le projet de participation au concours de boucherie tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Bottin des frais chargés aux élèves 2023-2024 (Amendements)

C.É. – F.P. 2024.02.12.39

Nous faisons face à plusieurs amendements suite à l'augmentation du coût des volumes et cahiers provenant principalement de l'ajustement de la part des éditeurs. Monsieur Philippe Lanoue fait la nomenclature de ces divers amendements. Aucun prêt de cahier ne sera fait par respect pour les droits d'auteurs.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevette

Appuyé par : Marie-Pierre Girard

Et résolu

d'adopter les amendements proposés au bottin des frais chargés aux élèves 2023-24 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 Bottin des frais chargés aux élèves 2024-2025

C.É. – F.P. 2024.02.12.40

Monsieur Lanoue fait état de modifications à être apportées dans divers établissements tel l'école hôtelière qui ajoute 3 cahiers imprimés pour des frais supplémentaires de 36 \$, en secrétariat, des frais de 441 \$ pour des livres, le tout pour respecter les droits d'auteurs. Encore une fois ces augmentations de prix proviennent généralement de la hausse demandée par les éditeurs. Les augmentations en secrétariat pourraient éventuellement avoir un impact sur nos inscriptions puisque certains centres ne font pas face à ces augmentations ayant travaillé en amont pour produire leur propre matériel. À ce jour, nous n'avons pas eu de réponse positive à notre demande de partage de ce matériel.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Bruno Ayotte

Appuyé par : Patricia Chevette

Et résolu

d'adopter le bottin des frais chargés aux élèves 2024-2025 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.5 Actes d'établissement 2023-2024 (Amendements)

C.É. – F.P. 2024.02.12.33

Monsieur Lanoue, dû à l'urgence de la situation, a amorcé une consultation hors Conseil d'établissement, le 23 janvier dernier, consultation qui a été approuvée à l'unanimité. Il fallait déposer le document officiel auprès du Conseil et le consigner.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Pierre Girard

Appuyé par : Normand Dansereau

Et résolu

d'adopter les amendements aux actes d'établissement 2023-2024 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Sujets pour consultation

6.1 Besoins en biens et services pour les centres

Suite à une consultation effectuée par Philippe Lanoue, il appert que le seul besoin énoncé soit l'électrification de la table de la salle de réunion du Centre multiservice des Samares. À l'heure actuelle, les participants aux réunions fonctionnent avec des extensions ce qui rend périlleux la circulation autour de la table.

6.2 Besoins d'amélioration, d'aménagement de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 96.22 une consultation a eu lieu auprès des divers centres et voici les besoins établis :

Argile – On demande la construction d'une zone sécurisée et clôturée pour remiser l'équipement agricole. Au cours des derniers mois, des vols et du vandalisme ont eu lieu et cette demande se veut une demande pour contrer ces méfaits.

Berthier – On demande la construction d'une cour à bois aux fins de remisage et la détermination de deux espaces de stationnement supplémentaires. La problématique est que les bus ne peuvent manœuvrer sécuritairement dans l'aire pavée actuelle, en ajoutant ces deux espaces asphaltées, la sécurité piétonnière et automobile serait renforcée.

7. Sujets pour information

7.1 Budget révisé 2023-2024

Comme prévu à l'article 96.24, la direction informe le Conseil d'établissement du suivi budgétaire 2023-2024.

Monsieur Philippe Lanoue présente les modifications apportées au document initialement présenté. Ces modifications sont principalement dues à l'offensive construction et à l'offensive santé qui elle débutera en mars prochain.

Dans la majorité des cas il y a eu une diminution des ETP ce qui se traduit bien sûr par des pertes de revenus. Par exemple, le secrétariat a diminué de 13,13 ETP dans les 2 centres, la mécanique automobile diminution de 11,25, l'assistance dentaire de 10,25 à l'Argile. À l'école hôtelière, on voit une diminution de 34,80 ETP répartie entre la cuisine, la boucherie et la restauration. Service aux entreprises a vu une augmentation de 50,33 ETP entre les programmes de lancement d'entreprise et charpenterie-menuiserie.

Globalement, on constate une diminution de 108,04 ETP en FP en excluant le SAE et les AEP. Lorsque le SAE et les AEP sont inclus, la diminution se chiffre à 50,33 ETP. Pour la FP et la FGA la diminution totale est de 40,33 ETP.

7.2 Informations et services dans les centres (Fiertés)

Madame Diane Vallée nous fait part des éléments suivants ;

1. On ne peut taire le succès rencontré avec l'offensive construction. On parle de l'établissement de quatre programmes: charpenterie-menuiserie, engins de chantier, ferblanterie et réfrigération, en six semaines de travail acharné de tous ceux concernés ; l'équipe des services éducatifs, des ressources financières et bien sûr de l'équipe de service aux entreprises et Stéphane Toustou qui a travaillé, entre autres, pour créer des partenariats essentiels au succès de cette entreprise. Nous avons eu près de 1 000 inscriptions et 150 candidats ont été retenus.
2. Les portes ouvertes n'ayant pas eu lieu le 21 novembre dernier pour cause de grève sont reportées au 20 février prochain.
3. Jessica Tessier a débuté la semaine dernière un intérim en remplacement de Mathieu Latreille qui sera en congé jusqu'au printemps.
4. Un poste de coordonnateur a été ouvert au SAE et nous sommes heureux d'annoncer que Martin Gauthier se joint à Stéphane Toustou et à l'équipe de direction.
5. Le 29 janvier a eu lieu le colloque « Je partage et j'apprends » qui a été un franc succès. Il y a eu des formations de haut niveau et le tout a été apprécié de tous.
6. La semaine des enseignants vient de se terminer et nous débutons la semaine de la persévérance aujourd'hui.

Madame Karine Boisjoli nous fait part des éléments suivants :

1. Projet Classe flexible, nous sommes très fiers du projet et du succès rencontré. Nous créons un environnement propice à accueillir une clientèle particulière en répondant à leurs besoins. Il s'agit pour nous de déterminer comment aborder certains thèmes et de faire un portrait de classe afin d'aider l'enseignant dès le départ.
2. Nous avons, dans les centres plus éloignés, le projet WOW qui aide à contrer le décrochage.
3. La formation de manutentionnaire a débuté ce matin en collaboration avec un partenaire de la région. Nous avons nos six candidats retenus et deux autres sur la liste d'attente. Encore une fois, merci à Stéphane Toustou et à Raymond Laurin pour l'établissement de ce partenariat.
4. En FGA il se produit de belles choses, des Communautés d'apprentissage professionnel (CAP) se forment pour établir des moyens de contrer le désintéressement des étudiants et éventuellement le décrochage. Les équipes travaillent sur la motivation et les outils requis pour la susciter et la maintenir. On s'attarde à toutes les sphères de la vie de l'étudiant pour favoriser la persévérance.

8. Levée de l'assemblée de la formation professionnelle

C.É. – F.P. 2024.02.12.41

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevette

Appuyé par : Marie-Pierre Girard

Et résolu

d'adopter la levée de l'assemblée de la formation professionnelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à : 19h07



Geneviève Rinfret
Présidente



Diane Vallée
Directrice